

Portant intégration et nomination de certains agents dans les cadres de la catégorie A, hiérarchie I des Services Administratifs et Financiers SAF (Administration Générale) en tête : **BIENKUE Luc.**

-----000-----

LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU
GOUVERNEMENT,

(/ I S A S :

- (/u la Constitution du 8 Juillet 1978 ;
- (/u la Loi n° 25/80 du 13 Novembre 1980 portant amendement de l'article 47 de la Constitution du 8 Juillet 1978 ;
- (/u la Loi n° 15/62 du 3 Février 1962 portant statut général des fonctionnaires ;
- (/u l'arrêté n° 2087/FP du 21 Juin 1958 fixant le règlement sur la solde des fonctionnaires ;
- (/u le Décret n° 62/426 du 29 Décembre 1962 fixant le statut des cadres de la catégorie A des SAF ;
- (/u le Décret n° 62/130/MF du 9 Mai 1962 fixant le régime des rémunérations des fonctionnaires ;
- (/u le Décret n° 62/195/MF du 5 Juillet 1962 fixant la hiérarchie et hiérarchies des cadres créées par la Loi n° 15/62 du 3 Février 1962 portant statut général des fonctionnaires ;
- (/u le Décret n° 62/197/FP du 5 Juillet 1962 fixant les catégories et hiérarchies des cadres créées par la Loi n° 15/62 du 3 Février 1962 portant statut général des fonctionnaires ;
- (/u le Décret n° 62/196/FP du 5 Juillet 1962 relatif à la nomination et la révocation des fonctionnaires des cadres de l'Etat ;
- (/u le Décret n° 63/31/FP-DE du 26 Mars 1963 fixant les conditions dans lesquelles sont effectués des stages probatoires que doivent subir les fonctionnaires stagiaires, notamment en ses articles 7 et 8 ;
- (/u le Décret n° 67/50/FP-DE du 24 Février 1967 règlementant la prise d'effet du point de vue de la solde des actes réglementaires relatifs aux nominations, intégrations, reconstitutions de carrière et reclassements ;
- (/u le Décret n° 74/470 du 31 Décembre 1974 abrogeant et remplaçant les dispositions du Décret n° 62/196/FP du 5 Juillet 1962 fixant les échelonnements indiciaires des fonctionnaires ;
- (/u le Décret n° 79/154 du 4 Avril 1979 portant nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
- (/u le Décret n° 80/644 du 28 Décembre 1980 portant nomination des Membres du Conseil des Ministres ;
- (/u le rectificatif n° 81/016 du 26 Janvier 1981 au Décret n° 80/644 du 28 Décembre 1980 portant nomination des Membres du Conseil des Ministres ;
- (/u le Décret n° 81/017 du 26 Janvier 1981 relatif aux intérim des Membres du Gouvernement ;
- (/u la Note de Service n° 1073/MEF-DOC du 8 Septembre 1980 du Ministre de l'Éducation Nationale, portant orientation des Etudiants licenciés de Juin 1980, au titre de l'année académique 1980-1981 ;
- (/u la Note de Service n° 182/MEF-DGEOC/DOC du 13 Mai 1980 du Directeur Général des Examens, de l'Orientation et de la Coopération portant réorientation à l'ENA (Cyclo Supérieur) au titre de l'année académique 1980-1981 de l'Etudiante KIBELOLO Lucie épouse MITOU ;
- (/u la Lettre n° 0032/SAF/DAF du 26 Janvier 1983 du Camarade Secrétaire Général à l'Administration du Territoire, transmettant les dossiers des intéressés ;

D.G.B.

D.C.F.

YH

ARTICLE 1ER : En application des dispositions du Décret n° 62/426 du 29. Décembre 1962 susvisé ; les candidats titulaires du Diplôme du cycle supérieur de l'Ecole Nationale d'Administration et de Magistrature, option : Administration Générale, obtenu à l'Université Marien NGOUABI sont intégrés dans les cadres de la catégorie A, hiérarchie I des Services Administratifs et Financiers SAF (Administration Générale) et nommés au grade d'Administrateur des SAF Stagiaire, indice 710.

YH

- KEMBOUE Luc, né le 10/4/55 à Passia (Mayoko)
- KOURBA Martin, né vers 1955 à Mouyombé (Bossendjo)
- OMBOUAROUKI Louis, né vers 1954 à Mandiébé
- MALONGA Gaston, né le 29/4/57 à Pointe-Noire
- ONDONGO Albert, né en 1956 à Bobo (Abala)
- SOULEWA-KOUMA Horace Marie Joseph, né le 19/3/57 à Brazzaville
- Mme MALINDA née GOMA Clémentine, née le 4/12/57 à Brazzaville
- Mme NIPOU née KIRELOLO Lucie, née le 21/7/52 à Brazzaville.

ARTICLE 2.- : Les intéressés sont mis à la disposition du Ministère de l'Intérieur.

ARTICLE 3.- : Le présent Décret qui prendra effet à compter des dates effectives de prise de service des intéressés sera enregistré, publié au Journal Officiel de la République Populaire du Congo et communiqué partout où besoin sera./-

Par le Premier Ministre,
Chef du Gouvernement,

Brazzaville, le 20 Avril 1963

Le Ministre de l'Intérieur

Colonel Louis SYLVAIN-GOMA.-

Le Ministre des Finances

Colonel Francis Xavier KWALI.-

Le Ministre du Travail et de
la Prévoyance Sociale

Itihi Ossetoumba LEKOUNDZOU.-

Bernard COMBO MATSIOM.-

AMPLIATIONS :

- | | |
|--------------------|----------------------|
| - JORPC..... 1 | - SGCN/DC..... 2 |
| - DGTFP/DFP..... 3 | - MININT..... 16 |
| - D.G.E..... 3 | - DOSSIERS..... 10 |
| - DCF..... 1 | - INTERESSES..... 5/ |
| - DFP/DST..... 1 | |